L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 23 NOVEMBRE 1894

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme âgé, bien recommandé, qui s'entend au jardinage, à soigner des chevaux, conduire une voiture ou à faire tout autre ouvrage, cherche occupation. Adressez L. P., cet office. 22 nov—7t

DEMANDES.

DEMANDE une femme blanche pour servir à table. S'adresser 2,701 rue Prytanée. 23 nov—

DEMANDE—Fileurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Maginnis Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope.
8 nov—2 sem

VENTES A L'ENCAN

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Bons et Comptes-Courants.

Succession de W. B. Ringrose.

No 39,972—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—B. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 50 et 52 rue Baronne—Le MERCREDI, 28 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 ET 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté le 31 octobre 1894, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé—

Certaines actions, certains bons et comptes-courants, d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
18 nov—18 21 25

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le troisième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir:

Mme Chas M. Moore versus son mari.
No 43,100—Div. C.

Sur la motion de Harold W. Newman, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Elisabeth A. Springer, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore son époux, pour la somme de Onze Cent Sept 50|100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège, sous la Loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire des affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-et-unième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt quatorze.
Signé: JAMES D. RANKIN,
[Sceau] Député Greffier.
22 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Tebault vs New Orleans Printing Co.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans — No 26,401 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4 décembre 1894, à midi, aux Nos 37 à 41 rue Royale, entre Douane et Bienville, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 desk, 4 chaises, 1 chaise à dessus en canne, 1 chaise de bureau, un lot de nattes, 1 chaise de bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
23 nov—23 29—déc 4 Constable.

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente du Constable, Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, No 6,254—M. J. Barrett vs. Samuel Fisher—Nouvelle-Orléans, le 14 novembre 1894—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le SAMEDI, 24 novembre 1894, à 11 heures A. M., à mon entrepôt, encoignure des rues Belleville, [autrefois Chestnut], et Pelican, [autrefois Peter], dans le Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite: Un beau salon, ainsi un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant.
L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 14nov—14 17 23 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Margaret McCabe, Vve de William Carland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,332—Division D.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret McCabe, veuve de William Carland, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 nov—21 25 30

Succession de Thomas McDonough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,844—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Cour ege, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 nov—21 25 30

Succession de Fredericka Malseiden, veuve de Gerhard H. Koester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,790—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Meyer, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 nov—18 22 27

Succession de Sophie Stengel, femme décédée de John Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,227—Division D—Attendu que John Hahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie Stengel, femme décédée de John Hahn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17nov—17 21 26

Succession de Louis St-Herman, veuve de Jacques Dan'l St-Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 43,444.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Henry William Crozat, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 nov—17 21 26

Succession d'Adolphe Ehret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,025—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 20 24

Succession de Jeremiah O'Keefe et Mme Catharine Delaney, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,240—Division B—Attendu que Michael J. O'Keefe a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jeremiah O'Keefe et Mme Catharine Delaney, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 20 24

Mlle T. ROY

A ouvert de nouveaux salons au No 59 rue Royale où elle sera heureuse de recevoir ses clientes.

Les dernières modes parisiennes comme coiffure, coupe de cheveux et bouclage, shampooing une spécialité. Les meilleures qualités en fait de cheveux.

Aussi un grand et bel assortiment de toilettes les plus à la mode, choisies à Paris, viennent d'arriver. 31 oct—1m,Dim,Mer

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.

F. Samuels vs A. Samuels et als.

No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet.—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 12 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, aussi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet portant le numéro municipal 268, borné par les rues Commune, Dryades, (autrefois Philippa) Remparts, (autrefois Cirque) et Gravier; le dit lot de terre commence à une distance de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de l'angle du point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes de l'angle des rues Remparts et Commune et mesure trente huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine et d'après un plan et certificat de voyer faits par George DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexés à un acte de correction et de rectification passé pardevant B. Renan, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux corps de logis, à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chambres dans les mansardes, cuves, hangar, gaz, water works, etc.

No 139 rue Bienville.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence et améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant au rez-de-chaussée deux grands salons avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galerie de face et dans le fond, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoises en connexion avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une cuisine, lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, porte pour voiture, cour en partie pavée en briques et en pierre, water works, cuve, jardin dans le fond, etc.

3° Trois actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association.

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur
—DANS LES—
Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue Union entre les rues Remparts et St-Claude. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des Français entre les rues Moralès et St-Claude. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue Bagatelle entre les rues Girod et Urquhart. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE.

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 (anciens numéros) rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 15 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Bourgogne, Remparts et St-Philippe, et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines, par une profondeur de 60 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Martin ou ses agents, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses agents. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lehec a acquise par achat, de François Ecrot par acte passé devant Joseph Lisbony, ancien notaire dans cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en brique, à un étage, avec corridor en commun, la dite maison contenant six chambres, cuisine à deux étages, ayant 4 chambres, cuve, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod, maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'îlet No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Bagatelle maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lehec a acquise de François Ecrot, par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente par John Hewlett à A. Désarzant passé pardevant A. Abat, ancien notaire, le 22 novembre 1848, îlet borné par les rues Français, Bons-Enfants [maintenant St-Claude], Champs-Elysées et Morales, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds, lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par les numéros 94 et 95 de l'îlet No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite veuve J. A. Lehec a acquise de Mlle Anastasie Désarzant par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 28 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence double ayant ensemble 8 chambres, bâtisse dans le fond avec 4 ou 5 chambres, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc. Connus par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Français.

4° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, St-Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 60 de l'îlet No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier de J. A. Pueio, du 9 décembre 1844, en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant au pied américain, 27 pieds 3 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond; étant la même propriété que feue Veuve J. A. Lehec a acquise de Mlle Anastasie Désarzant, par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 28 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, cuisine avec 4 chambres, water works, lieux d'aisances, cuve, etc., connu par le numéro municipal 79 vieux numéro, rue Union.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs divisés en coupons représentant l'intérêt de la partie et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert de polices; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, et l'acquéreur ou acquéreurs assumera le paiement de toutes les taxes de l'Etat de 1894, en cas de prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent sur le montant de son enchère, pour lier la vente.

Actes de ventes, pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1 7 14 21 28—déc 5

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary A. Scoland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,028 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Daniel A. Scoland, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—1[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix, améliorée, Dans le Deuxième District.

Succession de Jérémiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.

No 43,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins, son épouse, Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme lot No 158 de l'îlet No 8 sur un plan par Chas A. De Armas, en date du 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° La moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse en bois), situé dans le même district et îlet, comme le lot ci-dessus décrit, désigné comme lot No 45 de l'îlet 8, étant la moitié du dit lot situé le plus près de la rue Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1|2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant Geo C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 23 octobre 1894, dans la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Madison, Dublin et Napoléon, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'îlet 309; les dits lots se touchent et mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No. 727 rue de la Commune.—MARDI, le 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune près St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Dossier No 42,428, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, à Burtheville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'îlet No 47, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytanée et la ligne de Bloomingdale. Le No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face sur la rue Eléonor. Le No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et environ la même profondeur de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—6 13 20 27 nov

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RESIDENCE
Seule, à deux étages, et Magasin; No 130 rue Perdido,
LOUEE POUR $240 PAR AN,
Cette grande résidence en bois à deux étages,
No 98 rue Liberté,
Louée pour plus de $360 par an.

CES PROPRIETES SONT SITUEES DANS les meilleures localités du Premier District, pour être louées, près le Marché Poydras, et seulement à quelques minutes de marche du centre des affaires. Un des meilleurs placements offerts cette année.

Succession de Mme Margaret Walsh, veuve de Frédéric Weinmann.

No 43,748—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 11 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 2 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Franklin et Liberté et désigné par le numéro dix-sept, sur un plan, dressé par A. Hedin, ingénieur civil en date du 27 mai 1830 et déposé en l'étude de T. O Stark alors notaire en cette ville; le dit lot mesure vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces trois (3) lignes de face sur la dite rue Perdido, vingt-cinq (25) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de largeur sur la ligne du fond, quatre-vingt-douze (92) pieds, huit (8) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Franklin et quatre-vingt-dix-huit (98) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes sur le côté de la rue Liberté. Les améliorations consistent d'un grand magasin au rez-de-chaussée avec quatre grandes chambres au premier étage de la principale bâtisse et de deux chambres dans le fond. Une grande entrée sur le côté pour véhicule avec grande cour et écurie pour quatre animaux et peut facilement être d'un rapport de $20 à $25 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Gravier, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 12 mai 1837, déposé en l'étude de L. Ferand, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot mesure vingt huit [28] pieds neuf [9] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Liberté sur cent six [106] pieds sept (7) pouces de profondeur et vingt-huit (28) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de largeur dans le fonds. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages en bois contenant deux grandes chambres en haut et en bas de chaque côté, de deux bâtisses dans le fond contenant deux chambres, cuisine, citernes et cour briquetée, et doit rapporter un loyer de $40 par mois.

Conditions—Comptant; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas. Simeon, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 nov—4 6 11 18 25—2 4 9 11 déc

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Annie A. Begue.

Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau, No 629 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894, rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Veuve Annie A. Begue, No 43,027 du Dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'encan;

Deux certains lots de terre désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District [Alger], bornés par les rues Villeré, Barthélemy, Seguin et Delaronde, lesquels lots mesurent chacun, au pied français, trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cent dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, galeries, cuves, hangars, etc., et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, (le reste, s'il y en a) à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis au moment de l'adjudication; les taxes de l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Actes de ventes pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov—4 13 20 27—déc 2 3 4

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Bijouterie.

Succession de Mme Della Smith.

No 44,254—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—LUNDI, 3 décembre 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 21 novembre 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, sur les lieux ancien No 293 rue Magasine, entre Calliope et Gaiennie—

Un lot de meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, cuisine. Aussi un lot de bijouterie et un billet à recevoir.
Conditions—Comptant sur les lieux.
22 nov—22 23—déc 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magasin et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, puis huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant le reste, à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix.

Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kaveny.

No 43,867.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté le 19 octobre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Le magasin et résidence en briques à un étage, bien situé, coin Bienville et Dorgenois, ayant un large hangar de façade, magasin spacieux et 6 chambres, citerne, cour de derrière, etc. Le terrain formant le coin des rues Bienville et Dorgenois, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, et mesurant 29 pieds, 8 pouces et 5 1|2 lignes de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dorgenois. A proximité de l'avenue Canal et du Marché Rocheblave, et dans un quartier bien habité.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 25—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Melpomène,

entre les rues Locust et Magnolia.

Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F. Kelly, mineure.

No 42,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan et Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, rendu le 4 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, Nos 421 et 421 1|2 avenue Melpomène ayant galerie de façade, huit chambres, auvents, citerne, cours de derrière, et corridors de côté. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, étant le tout, moins 31 pieds 9 pouces retiré sur le fond d'un lot désigné par le No 13 d'après un plan de Reinstum; le dit lot mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles, de 76 pieds, d'après un croquis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté le 31 mai 1870, sur lequel le dit lot est désigné par le No 13. Dans un district populeux, faisant face à une avenue, à proximité des chemins de fer électrique Judah Hart et le "red car line," et régulièrement loué à raison de $240 par an.

Conditions—La moitié comptant, la balance du prix d'achat à un et deux ans, en billets, avec 8 pour cent d'intérêt par an garanti par lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria

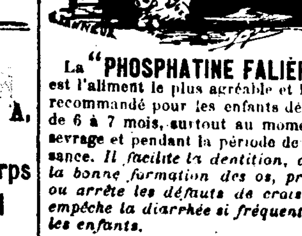

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*
Paris, 6, Avenue Victoria & Phies.

CONSTIPATION
guérie par la vraie
POUDRE LAXATIVE DE VICHY du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 4, AVENUE VICTORIA ET Phies.

Dépôt à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Co, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

Guérison du
DIABÈTE

LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS J.-L. LYONS & Co
Vente en gros: PESQUI, Bordeaux.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38,841 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, en date du 5 novembre 1894, et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La magnifique résidence en bois, à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St-Charles, encoignure sud-ouest de la rue Bordeaux, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et l'Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, de laquelle elle est séparée par un vaste passage en Schillinger et une riche barrière en fer, et contient au premier étage une véranda large, une porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, ou the second story, chambres à coucher, chambre à bain, une chambre de toilette et une chambre dans le dôme ou coupole. Dans la coupole une chambre à domestique. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier mâché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessin des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, magasin et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambres pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'îlet et est distribué en allées pour y se promener, de ombrageux, grands ombrages d'arbres et des fleurs. Ce terrain mesure au moins 129 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux, et contient une profondeur de 296 pieds 6 pouces sur la ligne de côté sur la propriété appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary C. Wbaan et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds de face à la rue Carondelet.

Elle est une des plus complètes résidences sur l'Avenue St-Charles au point de vue de son intérieure apparence, du superbe fini de ses intérieures et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font la course en face à dix minutes du centre des affaires. Ceux qui désirent une résidence des plus raffinée ne trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission chez les encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° Le splendide site manufacturier, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé, avec machine, fourneaux, fours et le matériel qui s'y trouve: situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme suit: certains lots de terre, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, voyer, daté le 17 avril 1852 et déposé en l'étude de J. Cuvillier ancien notaire, lesquels dit lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit: les lots 176 177 se touchent et touchent dans le fond les lots 199 et 200, et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chaque 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: le lot No 199, 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare, du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198, et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1|2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197 249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1|2 lignes sur la ligne le séparant du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Ceci est un des meilleurs sites pour une manufacture dans le Deuxième District, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du vieux bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de char sur la rue St Pierre.

3° Le cottage double, en bois, à un étage, Nos 1608 et 1610 rue Prytanée, contenant plusieurs chambres, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanie, Coliseé, Terpsichore et Euterpe. Le lot de terre est désigné par le No 6, et mesure 31 pieds 11 pouces de façade sur la rue Prytanée, par 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et se trouve à une distance de 64 pieds de l'encoignure de la rue Terpsichore. Le tout conformément à un plan dressé par L. Pilié, voyer. Une des plus jolies localités sur la rue Prytanée, touchant à la place Parkerson et au Parc Coliseé.

4° Toute la partie de la Section vingt-six (26) s'étendant sur le côté sud du Bayou Pierre, contenant 283 50-100 acres. Les lots 45 et 46 et une petite partie des lots Nos 1, 2 et 3 de la section vingt-sept (27) contenant 302 38-100 acres. Toute la section trente-quatre (34) à l'exception d'une petite partie sur le côté ouest appartenant à Pierre Lafitte et son épouse, contenant 478 71-100 acres. Toute la section trente-cinq (35) moins 100 acres réservés par Pierre Lafitte et son épouse et six acres pris pour la réclamation de Simon De Soto, contenant 479 30-100 acres, s'élevant à 1523 79-100 acres de terre et tous situés dans le township 12 Nord, range 12 ou 13, paroisse De Soto, Lne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteurs des billets; 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10 nov—10 17 24—1 8 13 déc

JOURNAUX FRANCAIS

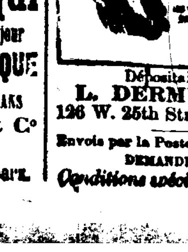

Echo de Paris,
Figaro,
Gil Blas,
Intransigeant,
Lanterne,
Petit Journal,
Petit Parisien,
Lecture pour Tous,
France Mode,
Mode Nationale,
P. Echo de Mode,
Bon Journal,
Caricature,
Eclipse,
Jnal Amusant,
Jal. des Voyages,
Monde Comique,
P. Jnal. p. rire,
Scien. Ill'rée, etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES
—ET—
PRODUCTIFS

MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES,
—ET—
Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence,
No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages,
Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix,
Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif,
Nos 317 et 317 1|2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple,
Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples.
Nos 29, 33 et 33 1|2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées,
Coin N.-E. des rues Broad et Banks,
—ET—
Terrains Vacant de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Patrick Kane.

No 37,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 5me jour de novembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le magasin et résidence simple bien bâti et désirablement situé coin sud ouest de l'avenue Canal et de la rue Broad, contenant galerie devant et de côté, 5 chambres, grand hangar, citerne et une grande écurie en bois à deux étages. Le terrain est décrit comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland), Broad et Dorgenois, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Robert Leu, le 9 avril 1879, déposé au bureau de Théo Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan "O," lequel lot mesure trente six pieds de face à la rue Canal sur cent trente six pieds de profondeur et façade à la rue Broad desquels il forme le coin. Situé à la jonction des deux larges avenues et à la jonction de quatre lignes de chars, cette propriété est extrêmement désirable pour affaires et est un placement d'une certaine production.

2° La superbe résidence en bois à deux étages, avec large terrain, 2 étages et huit lots de terre, coin des rues Broad et Cleveland, retirée du trottoir et contenant des galeries sur le devant, salle à manger, cuisine, vaisselier, salle, chambre de domestique et chambre à recevoir; au-dessus, sept chambres et octagon au dessus, 4 grandes citernes, belle maison à deux étages pour voiture, avec deux chambres au-dessus, etc.

Les lots sont décrits comme suit, à savoir: Huit certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet, maintenant Cleveland, et White, désignés par les Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan dressé par L. W. Brown, le 12 août 1886, et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire public, en cette ville le 4 octobre 1886, d'après lequel plan les dits lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Broad, 130 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la divisant de l'arrière des lots Nos 11, 12, 13 et 14, sur ledit plan, 131 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne de côté et 30 pieds de largeur dans le fond. Le lot No 16 mesure 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Broad sur 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No 15, et 191 pieds sur la ligne de côté vers le lot No 17, et 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 17 mesure 31 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Broad, sur 191 pieds de profondeur sur la ligne de côté du No 16, et 191 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du No 18 et 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 18 mesure 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Broad, sur 191 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 19 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18, et 132 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 30 pieds 2 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 20 mesure 30 pieds de face à la rue Broad et Gasquet, maintenant Cleveland, et mesure 30 pieds et 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 132 pieds et 6 pouces 8 lignes de profondeur à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, et 30 pieds et 5 pouces de largeur dans le fond; et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, sur 91 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 20 pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue White, en commun avec les lots Nos 15 et 16 et les autres lots. A quelques yardes d'une ligne de chemin de fer électrique et de pavage en gravel de la rue du Canal, et faisant face à une large avenue cette spacieuse propriété offre une belle occasion pour des améliorations rémunératives.

3° Le cottage double en bois productif recouvert en ardoise Nos 317 et 317 1|2 rue Cleveland, anciennement Gasquet, près Broad, ayant 4 chambres, hangars, citernes, arrière cour et allée de côté à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet maintenant Cleveland Canal, Broad et Dorgenois, commençant à une distance d'à peu près soixante quinze pieds sept pouces du coin de la rue Gasquet maintenant Cleveland et Broad, mesurant à peu près quarante-trois pieds deux pouces trois lignes de face à la dite rue Cleveland (anciennement Gasquet) sur quatre-vingt dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain ou portion de terre étant formé de l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans le dit îlet et étant la portion de façade de ce certain terrain, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 26 de novembre 1877; le dit terrain ou portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même îlet, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan déposé comme plan O, dans le bureau de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville; le dit terrain ou portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un quartier choisi, près de la ligne de Chars Electriques de la rue Canal, et régulièrement occupée.

4° Le beau cottage double productif en bois, couvert en ardoises, Nos 49 et 49 1|2 rue Broad, coin Palmyre, contenant quatre chambres, hangars, citernes et arrière cour à chaque logement.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Broad, Palmyre et Bank et l'allée Jane, désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 10 janvier 1867, une copie duquel a été annexée à un acte passé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, en date du 28 mars 1867, et le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de cent un pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne du lot numéro deux, le dit lot formant le coin des rues Broad et Palmyre. En bon état, faisant face à une large avenue et à proximité de l'Avenue Canal, toujours en demande par de bons locataires.

5° Le cottage productif double en bois, Nos 33 et 33 1|2 rue Broad, et la demeure simple en bois, No 29 rue Broad. Le cottage double contient quatre chambres, citernes, auvents, cours à l'arrière, etc., à chaque location, et le cottage simple contient quatre chambres, auvent, citernes, etc. Le terre est décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre située dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Gasquet (maintenant Cleveland), Palmyre et White, laquelle dite portion de terre est divisée en deux lots désignés par les lettres Y et Z, sur une esquisse part culière annexée à un acte de vente de la succession de James Bradley, fait pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 31 janvier 1881, les dits lots mesurant chacun trente quatre pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent trois pieds (plus ou moins) entre lignes parallèles, commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Broad et Gasquet (maintenant Cleveland), étant composé des terrains originaux numéros trois et quatre, moins trente pieds à l'arrière, et une portion du lot No deux; à proximité des chars électriques de l'Avenue Canal, chemins convenables et un bon état, dans un district populeux.

6° La jolie cottage simple en bois, No 105 rue Banks entre les rues Broad et Dorgenois, contenant trois chambres, hangar, citerne, grande entrée pour voiture et arrière cour. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans ledit Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Dorgenois, Banks et Broad, désigné comme le No deux d'après un plan dressé par H. Mosthausen, ancien voyer, le 16 février 1845, déposé en l'étude de S. Philips, ancien notaire en cette ville, et aussi une copie duquel faite par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, un notaire public en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Banks, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure tranquille, sur une large avenue, à proximité des lignes électriques de la rue Commune et de l'avenue Canal.

7° Les jolies propriétés-cottages à plusieurs corps de logis, Nos 65, 67 et 67 1|2 et 69 Broad coin de la rue Banks. Le No 69 rue Broad est bâti à l'encoignure de la rue Banks et contient 4 chambres. Les Nos 65, 67 et 67 1|2 Broad sont une rangée de cottages en bois ayant 2 chambres chacun, etc. Les lots sont décrits comme suit: 1. Un certain lot de terre d'une forme triangulaire situé dans le dit Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks Broad, Palmyre et l'allée Jane, à l'encoignure des rues Banks et Broad, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur une profondeur de 88 pieds 2 pouces et 5 lignes de côté faisant face à la rue Broad et 93 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne opposée et étant désigné par la lettre A sur un croquis du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 18 juillet 1867. Et 2. Deux autres certains morceaux ou parcelles de terre situées dans les mêmes district et îlet que la propriété hutitiellement décrite, désignés par les numéros dix et onze sur un plan dressé par le dit J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 de janvier 1867, une copie conforme de laquelle est annexée au dit acte passé dans le bureau du dit E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 de mars 1867. Les dites parcelles de terre mesurant comme suit, à savoir: le lot No 10, 11 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne du terrain No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 11, et 74 pieds 11 pouces sur une ligne oblique le séparant de la propriété, le lot A ci-dessus premièrement décrite, et le lot No 11 mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Banks, 100 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne dudit lot No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10, et 18 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne le séparant dudit lot A, la propriété dudit décédé, lesdits lots Nos 10 et 11 étant aussi désignés par les mêmes numéros sur ledit croquis dudit voyer J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 18 juillet 1867. Un bon coin pour affaires commerciales et dans un voisinage prospère. Une belle occasion pour un homme entreprenant.

8° Le lot désirable pour bâtir, rue Broad, entre les rues Banks et Palmyre, désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le dit Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et White, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 605. Le dit lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Broad, sur 101 pieds de profondeur.

9° Le lot de choix pour bâtir, rue Palmyre, entre Broad et White, désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville, dans le même district et îlet comme la propriété ci-devant huitièmement décrite, désigné comme lot No 28 dans le dit îlet No 605, et mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur.

Ces deux lots jolis sont bien situés pour bâtir, à proximité de bons chemins et des lignes de chars électriques, des marchés et des écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour pour frais d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement. Les polices d'assurance devront être transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
10nov—10 11 18 25 déc2 3 4 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS RESERVE.

LA PROPRIÉTE À DEUX ETAGES

Et Magasin de Valeur,

No 297 RUE ST-THOMAS,

Entre les rues St-Jacques et Félicité.

—Et le—

Cottage-Résidence DE CHOIX.

No 38 RUE LAUREL.

Entre les rues St-André et Ste-Marie.

Mme Catherine Von Droskowsky et son époux vs Nicholas Vogelsanger et als.

No 43,687.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1894, à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894 et signé le 25 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté 16 novembre 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages recouvert en ardoises, No 297 rue St-Thomas, entre St-James et Félicité, contenant un vaste magasin avec vitrine, trois chambres et large passage briqueté, hangars, deux citernes et large cour à l'arrière, et au premier salon et trois chambres. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Th. Rettinger, voyer, le 28 mai 1875, et mesure 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° La résidence de choix en bois à deux étages, No 38 rue Laurel, entre St-André et Ste-Marie, contenant deux chambres et cuisine détachée, citerne, grande cour à l'arrière etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation, formant partie du lot de terre désigné par le No 40 du dit îlet laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur sur la ligne des lots 18, 19 et 20, et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre portion du lot No 40.

Dans un quartier tranquille et à proximité d'églises, écoles et lignes de chemins de fer. Louée à raison de $72 par an.

Conditions Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Actes de vente, pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables Cottages Simples et Doubles dans le Sixième District.

RUES CONSTANCE et LAUREL

Entre Cadiz et Valence.

Les chars électriques passeront en face.

Quatre lignes de chars à deux îlets.

Près des Eglises, Marchés et Ecoles.

Succession de Mme Mary L. Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 43,294.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, 12 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 43,294, daté et signé le 7 novembre 1894, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession ci-dessus désignée—

1° Le joli cottage en bois (couvert en ardoises) portant le No 846 rue Constance entre Cadiz et Valence, îlet rue Laurel, ayant six chambres, etc., cour de côté, retiré de la rue. Le lot mesure 30 pieds rue Constance sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et loué à $11 par mois.

2° Le tout et en particulier trois morceaux ou lots de terre, ensemble avec le joli cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc. et portant les Nos 615 et 615 1|2 rue Laurel, entre Cadix et Valence, îlet rue Constance et comprenant le lot désigné par le numéro onze de l'îlet cent soixante-seize sur un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 4 lignes plus ou moins et l'autre portion de la dite terre mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et 3 lignes plus ou moins et composé du lot désigné par le numéro onze et touche la portion du lot numéro six dans l'îlet cent-soixante-seize sur le dit plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884 et loué à $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de l'enchère, s'il y en a, doit être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garantis par privilèges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et payables en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente; les dits acquéreurs feront un dépôt avec les Encanteurs au moment de la vente, 10 pour cent du prix de leur enchère et devront assumer les taxes de la ville de 1894. Les propriétés devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets hypothécaires, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection.

Les actes de vente pardevant H. Heidenhain, notaire, au frais des acquéreurs.
Voir les plans à la Bourse.
11nov—11 14 21 28—déc—5 12

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Propriétés de Valeur du Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois.

Charles G Hoffman vs O. H. Schoenhausen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44 212—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 331, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, et mesurant (ledit lot) quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces sur le côté vers la rue Dorgenois, cent quarante un pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé et une largeur dans le fond de soixante-deux pieds, sept pouces, cinq lignes, le tout conformément à un plan fait par Arthur de Armas, voyer de ville, en date du 19 mars 1886 annexé à un acte passé pardevant J. V. Charpentier, alors notaire en cette ville, en date du 4 décembre 1886.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les numéros huit et neuf sur un plan dressé par Piquet et Crampon, voyers, le 22 octobre 1864, et déposé pour référence en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit à savoir: Le lot No neuf mesure vingt-sept pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes parallèles; et le dit lot No huit mesure quarante et un pieds cinq pouces de face à la dite rue Canal, neuf pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatorze pieds sur la ligne touchant le dit lot No neuf et cent vingt pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé qui s'étend obliquement vers la rue Dorgenois, le tout au pied américain.

3° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Dorgenois et Rocheblave, laquelle portion de terre forme la partie du fond du lot originel No six, et est désignée par la lettre "B" sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer de ville, et annexé à un acte passé pardevant J. V. Charpentier, alors notaire, le 4 déc. 1886. (Une copie du dit plan est annexée à un acte de vente passé pardevant F. J. Alex, notaire, le 18 janvier 1893, de qui le dit O. H. Schoenhausen a acquis la dite propriété, conformément au dit plan la dite portion de terre B mesure soixante-deux pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne qui la divise du lot A sur le dit plan, vingt sept pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne qui la divise du lot A sur le dit plan, vingt sept pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Rocheblave, soixante-un pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne du fond, près de la rue Douane et vingt-trois pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dorgenois, au pied américain.

4° Un certain morceau de terre situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Canal, Douane, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan dressé par H. B Brown, voyer de ville, en date du 4 avril 1893; le dit morceau de terre mesure comme suit: quarante-quatre pieds sept pouces et sept lignes s'étendant vers la rue Douane puis sur une autre ligne s'étendant vers la rue Dorgenois dix pieds cinq pouces et quatre lignes, puis une autre ligne s'étendant vers la rue Douane quarante-huit pieds onze pouces et six lignes, puis une autre ligne s'étendant parallèle à la rue Canal vingt-sept pieds quatre pouces et sept lignes dans le fond de la propriété appartenant à la succession de Lawless et la propriété de O. H. Schoenhausen.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—I Pour du comptant;

1° Pour un montant pour payer les frais et charges de la vente dans l'affaire, $9 75 frais de greffiers, $5 frais de copie de l'acte, $3 50 frais de protêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme de cinq mille dollars et sur 8 pour cent d'intérêt par an sur le dit montant à partir du 1er mai 1894.

2° A payer toutes taxes ou hypothèques antérieures ou privilèges qui pourraient exister contre la dite propriété supérieur en rang à l'hypothèque convenue.

3° A payer la somme de $4 000 00 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 1er mai 1894 jusqu'au paiement.

II. L'acquéreur assumera le paiement de cette note de mille dollars ($1 000 00), datée le 1er mai 1894 échéant le 1er mai 1895 avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

Pourvu que si la propriété se vend pour un montant insuffisant pour payer la dite réclamation entière de Cinq Mille Dollars qu'alors le payement du comptant (pour les billets qui sont déjà dûs) et l'acceptation du billet non échu ci-dessus mentionné, soit proportionné au montant de son enchère.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23nov—23 30—déc 7 14 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de machines, barils et stock, etc., d'un grand établissement de tonnellerie.

First National Bank of Chicago vs. American Cooperage Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 44 113—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 novembre 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 4 décembre 1894, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, au coin des rues Sixième et Tchoupitoulas, le stock de barils, cercles, douves, etc., comprenant les machines, chaudière, pompes, stoves, outils, ustensiles et autres, etc., contenus dans les dits lieux, occupés comme tonnellerie, d'après l'inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
23 nov—23 27 30—déc 4.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée très Attrayante et de Valeur, connue comme le (vieux)

689 RUE MAGAZINE,

Entre les rues Philip et Première.

Judah Hart vs Lilly (ou Lillie) Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,015—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Magazine, Philip et Camp, mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt un pieds un pouce et composé du tout des lots Nos 15 et 16 à l'arrière du lot No 12 lesquels lots sont décrits d'après un certain plan dressé par B. Buisson, voyer, daté le 25 avril 1842 et déposé pour référence au bureau de T. Tureand, notaire, et aussi désigné par le même numéro, d'après un plan dressé par T. Petagroin, daté le 17 mars 1847, et déposé comme plan No 14 au bureau de G. R. Stringer, ancien notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
23 nov—23 30—déc 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés améliorées de valeur dans le Sixième district.

William W. Weiss vs Mme Regina Geyer, femme de John F. Geyer, et John H. Frye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 44,169.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters et les rues Levée, Front et Léontine, et mesurant 230 pieds 9 pouces de face rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de face rue Front, 234 pieds de face rue Léontine et borné sur le quatrième côté par le reste de l'îlet.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters et les rues Front, Léontine et le fleuve Mississippi et mesurant 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue Front, 217 pieds de face rue Léontine, et borné sur l'autre côté par le fleuve Mississippi et le reste de l'îlet. Le tout du dessus mesuré, d'après un plan dressé par H. L. Stewart, ingénieur civil, un croquis duquel est annexé à un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, notaire.

Aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant.

Les propriétés ci-dessus ont été acquises par achat par le défendeur (dans la proportion d'une moitié indivise chaque) de la succession de Gerhard W. Frye, par acte pardevant James Fahey, notaire, daté le 5 juin 1890. (Titre enregistré C. O. Bk 134, folio 576).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 nov—23 30—7 14 21 27 déc

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,124—Division D—W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition précitée considérée—Il est ordonné que la cession des biens par la dite maison de W. A. Brand et Compagnie, et par les dits W. A. Brand et A. Ledoux, les membres individuels de la dite maison, soit et est par le présent acceptée; il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens des dits membres soient suspendues. Il est ordonné que A. K. Amacker, soit et est par le présent nommé avocat pour représenter les créanciers absents des dits insolvables. Il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers des insolvables soit convoquée et tenue selon la loi, après les annonces et délais, pardevant Henri L. Gardner, Jr, notaire public, à son bureau, No 12 Passage Commercial, en cette ville Nouvelle-Orléans, Louisiane, le MERCREDI, 5 décembre 1894, commençant à 10 heures A. M.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1894.
(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de cette Cour, Division E, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 nov—3 10—déc 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété bien située dans le Sixième District.

Leonard Naef versus Berchard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 44,904—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Webster, Magazine, Constance et avenue Henry Clay; est désignés par les Nos 17 18 et 19, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, sous date du 22 mai 1867, et déposé au bureau de S. Magner, notaire de cette ville, un croquis du dit plan, est annexé à un acte passé par devant George C. Préot notaire, daté le 3 mars 1888, par lequel Richard H. Hooper a acquis la dite propriété de John Klein et George H. Shotwell. Les dits lots se touchent et mesurent comme ci-après décrits, à savoir: Lots Nos 17 et 18 mesurant chacun trente-un pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue Webster, sur une profondeur de cent-dix pieds entre lignes parallèles, et lot No 19, mesurant trente-un pieds 5 pouces et 3 lignes rue Webster, commençant à un point, 62 pieds, 10 pouces et 6 lignes de distance de l'encoignure Webster et Magazine, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Acquis par John Henry de Richard H. Hooper, acte par devant Joseph D. Taylor, notaire daté le 23 mai 1893. Titre enregistré au bureau de Transfert, livre No 147, folio 357.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 245 rue Foucher.

Harry H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 43,982—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 377, borné par les rues Prytanée, Aline, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionné ci-dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville le 22 juin 1888, et mesure d'après cela, soixante cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds et est composé des lots numéros neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du fond des lots cinq, six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1886.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartolome Pico, d'après un acte passé pardevant N. B Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date, pour la somme de $2,333.33 1|3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement; 5 0|0 honoraires d'avocat sur le montant total dudit principal et intérêt; neuf ($9) piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui ne sont pas encore dûs et les obligations de l'hypothèque, à savoir. Un billet tiré par le dit Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1|3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2,333 33 1|3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux, et au cas où le prix d'enchère sur la propriété, serait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—pro rata jusqu'au montant de son enchère.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et droit d'occupation.

F. A. Voigt vs J. J. Loesch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 26 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits titres et intérêts du défendeur J. J. Loesch, sous un contrat de bail enregistré dans le livre des transferts 153, folio 26, le 28 mars 1894, par lequel F. Hirschwitz a loué à bail à J. J. Loesch pour boulangerie la maison connue comme No 86 rue Dauphine entre Conti et St Louis, pour une période de 36 mois commençant le 1er août 1894 et se terminant le 31 juillet 1897, au taux de $37 par mois, payable mensuellement avec droit d'occupation, etc., et tous les autres droits, obligations y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 nov—15 19 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Troisième District.

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 2,473—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 octobre 1894 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 5, borné par les rues Chartres Royale Pauline et Jeanne, et étant désigné comme lots numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1859 et déposé à l'étude de E. Bouny, notaire, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun, au pied américain, vingt-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Chartres, vingt-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales, lot No 8 formant le coin des rues Chartres et Jeanne.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27oct—27—nov 3 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d Propriété du Premier District.

F. Hollander & Co. versus James McGowan, Procès No 41,316.

Roeskam Gerstley & Co. versus James McGowan, Procès No 41,317.

Charles Feahney versus James McGowan, Procès No 41,658.

Anheuser Busch Brewing Association versus James McGowan, Procès No 43,269.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus et de trois writs de fieri facias dans les seconde, troisième et quatrième affaires ci-dessus, respectivement—tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus mentionnées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 302, borné par les rues Commune, Bassin, Gasquet et Franklin, désigné comme lettre A, sur un plan de DeArmas en date du 28 juillet 1887 et mesurant trente-huit pieds onze pouces de face à la rue Bassin, cinquante deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de cinquante huit pieds sept pouces sur l'Avenue Tulane ou Commune et soixante-six pieds neuf pouces sur la ligne opposée. Acquis au nom de Mary Meredith, épouse de James McGowan.
Saisi dans les affaires ci-dessus respectivement.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30 déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Troisième District.

Henry Charnock vs L. Blumenthal & Cie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant désigné comme lot "D" et situé dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Patx et Chartres, mesurant dix-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Royale sur cent-sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, acquis par L. Blumenthal, par acte passé pardevant A. Barnett, notaire, daté le 27 juin 1876, titre enregistré au Bureau de Transfert, livre No 108, folio 534.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 nov—17 23 30—déc 7 14 20

L'Abeille
[illegible]
NOUV[illegible]
VENDRE[illegible]
CHE[illegible]
SOUTHERN PA[illegible] SUNSET ROUTE [illegible] COMPANY
Partent de [illegible]
TRAIN[illegible]
Californie et [illegible]
Express[illegible]
Galveston ma[illegible]
San Antonio[illegible]
NORD TEX[illegible]
Trains Pu[illegible]
PULLMAN [illegible]
PRESS QU[illegible]
D. HALLA[illegible]
ILLINO[illegible]
Service en [illegible]
YAZOO AND MI[illegible]
Kansas City [illegible]
Chemin de [illegible]
EXPRESS L[illegible]
DIRECT[illegible]
Trains [illegible]
Bureau de [illegible]
34
COMPA[illegible]
CROMWE[illegible]
FEU[illegible]
LES DRA[illegible]
LE [illegible]
TO[illegible]
EMILI[illegible]